

ADMINISTRATION PROVINCIALE DES MARIANISTES DE FRANCE

COMMUNICATIONS

A tous les religieux de la Province de France

Ordination de notre frère Elie OKA

Compte-tenu de la situation sanitaire en Côte d'Ivoire, l'évêché du diocèse d'Abidjan a décidé de reculer les ordinations prévues dans le diocèse. Notre frère Elie sera ordonné avec tous les autres prêtres du diocèse. Contrairement à ce qu'annonçait le numéro 18 de Communications, nous avons appris que le diocèse d'Abidjan repoussait les ordinations au mois de décembre 2020. Elie sera donc affecté au Sanctuaire marial dès que le voyage sera possible. Il officiera comme diacre en attendant son ordination sacerdotale.

Admissions au renouvellement des vœux

Pour le District Côte d'Ivoire

MESSIAN Anselme

KONAN Gérard

Ces deux frères ont fait une année de scolasticat au Kenya en 2019-2020 à l'issue de leur Noviciat, et rejoignent le District cette année, Anselme étant affecté au CNDA, et Gérard au Village Chaminade.

Changements de communauté dans le Secteur Congo

Anaclet MUKANZA : il rejoindra la communauté de Limete. Il s'insèrera dans une œuvre éducative et apportera son concours au postulat.

Pierrot BUMOKO : il rejoindra la communauté de Mont-Ngafula et poursuivra ses études dans la production animale.

Simplex MOLUANTON : il est nommé au poste de Secrétaire général administratif de l'ISIC, servira comme prêtre à l'ISIC mais aussi dans la communauté où il continuera de résider : Limete

Christophe MUYUKA KOLELE : au retour d'une année à Dayton, le frère Christophe est affecté à la communauté de Voka comme responsable des unités de production avec comme objectif

de redresser l'exploitation de la ferme, en lien avec les frères de la communauté.

Kevin NGANGA : le frère Kevin demeure en communauté à Voka. Il prendra en charge la coopérative de Voka et le patrimoine de Kimbanda.

RAPPEL

A la suite du départ de Madame Emmanuelle de ROQUEFEUIL, ses attributions ont été partagées entre plusieurs personnes de l'AP.

Désormais pour toutes les questions relatives à l'EMI (feuilles de remboursements), CAVIMAC, MUTUELLE SAINT MARTIN, merci de vous adresser au secrétaire de la Province (Roby) qui prend cette gestion en charge.

Pour ce faire, veuillez noter cette nouvelle adresse mail : cavemi@marianistes.com pour toute correspondance à ce sujet. Toutes les feuilles de soins devront être envoyées scannées sur cette adresse (procédure nouvelle souhaitée par l'EMI) ou si elles arrivent par papier, les envoyer à cette adresse : frère Robert Marianistes 23 Chemin Wall 68590 SAINT HIPPOLYTE.

Future affectation des locaux laissés par les étudiants des classes Préparatoires d'Antony

En septembre dernier les internes des classes Préparatoires aux grandes écoles d'Antony ont intégré l'Internat Saint-Joseph, propriété des Sœurs de Cluny, situé à quelque 500 mètres de l'Institution Sainte-Marie. Après les 10 mois de travaux nécessaires, ce lieu a été mis à la disposition des étudiants et de leurs éducateurs. C'est une réussite, tant sur le plan architectural que du confort et de la qualité des conditions de travail pour les étudiants.

Du fait de leur départ dans ce nouveau site, les locaux qui leur étaient attribués auparavant et qui appartiennent à la Société de Monceau, entité immobilière marianiste, sont vides et on devait leur trouver une nouvelle affectation.

Après un long travail, Monsieur Vincent Dubois, notre expert immobilier, nous a fait plusieurs propositions.

Le 2 juin dernier, nous avons eu une réunion du Chapitre provincial par visioconférence. Après un exposé sur les différents choix possibles, il a été demandé aux capitulants de procéder à un vote consultatif.

Le Conseil provincial, en sa session du 19 juin a arrêté son choix par vote délibératif, lequel a été confirmé par un vote du Conseil d'administration de la Société de Monceau le 8 juillet dernier. Ces différents votes ont confirmé le vote consultatif des capitulants.

Les locaux libérés se trouvent au 21bis rue Auguste Mounié, la rue commerçante d'Antony, et au 22 rue Gabriel Péri parallèle à la précédente. Entre ces deux adresses se trouvent l'école maternelle et primaire de l'Institution Sainte Marie d'Antony.

Les locaux de la rue Mounié sont situés au 1er étage d'une résidence et nous envisageons de les affecter à un **cabinet médical** regroupant des praticiens en lien avec l'Association Médicale Gabriel de Lyon dont les membres s'engagent à respecter la vie humaine de sa conception à sa fin naturelle. Monsieur Vincent Dubois, le Provincial et le Vice-Provincial se sont rendus récemment à Lyon pour rencontrer les membres de cette association qui travaillent dans l'esprit de l'enseignement de l'Eglise dans ce domaine. Les praticiens concernés signent une charte les engageant à respecter cette éthique. Par ailleurs, ils se constituent en GIE (Groupement d'Intérêt Economique) qui sera le locataire auprès de la Société de Monceau. Cette dernière a la responsabilité des travaux de réhabilitation des locaux, ainsi que leur financement.

Les locaux de la rue Gabriel Péri sont constitués d'une maison composée d'un rez-de-chaussée et de 3 étages. La particularité de cet immeuble est qu'il est à l'entrée de l'école et on passe sous son porche pour accéder à cette dernière.

Nous avons fait le choix de nous adresser à **Habitat et Humanisme** qui va créer une maison inclusive favorisant l'insertion dans la société civile de personnes comme des familles monoparentales, des jeunes étudiants ou travailleurs, des personnes handicapées, en particulier affectés par la trisomie 21 et qui s'insèrent dans le monde du travail. La particularité de ces locataires est qu'ils s'entraident dans la vie courante et créent ainsi un lieu de vie fraternel avec l'aide de quelques animateurs.

Habitat et Humanisme est une structure qui favorise depuis plus de 35 ans des logements sociaux. Cet organisme s'engage à assurer tout le travail de réhabilitation des locaux mis à disposition par le propriétaire contre un bail longue durée de 40 ans pendant laquelle il continue à entretenir les locaux pour ensuite les remettre en état au propriétaire qui les aura mis à disposition gratuitement pendant cette période.

Voici donc deux projets ambitieux qui veulent répondre aux besoins de notre société civile tout en respectant une éthique inspirée par l'Evangile.

Fr Hervé GUILLO du BODAN, Provincial
P. Jean-Edouard GATUINGT, Vice-Provincial
Fr Jean-Marie LECLERC, Assistant d'Éducation

